



Chaumont-Gistoux

## *Programme élections communales 2024*

### Vision et ambition

Ecolo Chaumont-Gistoux rassemble des citoyennes et des citoyens qui veulent mettre en œuvre des solutions réalistes pour une **gestion responsable** de notre commune et pour une **transition écologique ambitieuse et positive**.

Ecolo est le seul groupe politique à travailler sous ses couleurs en toute clarté, et ce depuis 44 ans dont 18 ans au Collège communal.

A Chaumont-Gistoux, nous **choisissons l'avenir**. Ce choix reste pour nous naturel et spontané. Il implique de poser des décisions guidées par la **convivialité**, la **responsabilité** et la **solidarité**.

Le professionnalisme et l'expérience de nos élus sont les renforts aux idées de nos concitoyennes et concitoyens. Les propositions formulées seront appréciées, budgétisées et s'inscriront dans des plans concrets afin de pouvoir être mises en œuvre dans les meilleures conditions pour tous.

### #Convivialité

Nous voulons une **commune conviviale** et accueillante, pour toutes et tous, les familles, les jeunes et les aînés qui la font vivre au quotidien.

La convivialité s'inscrit dans notre vision de politique communale : favorable à un cadre de vie qualitatif, à la mobilité et créatrice de liens. A ce titre, la convivialité est **bonne pour la santé** : elle incite à la rencontre et rompt l'isolement.

#### Plan "cœur de village"

Chaumont-Gistoux compte huit villages historiques, comportant chacun leurs spécificités et leurs groupes dynamiques locaux. **Avec tous les acteurs des villages**, notre priorité sera de rendre **chaque cœur de village** agréable, de proposer des espaces locaux de rencontre et de rendre la mobilité sûre et variée.

1. Identification d'**espaces de rencontre** dans chaque cœur de village en privilégiant des espaces existants (écoles, salles communales, lieux sportifs...) pour faciliter les activités sociales, associatives, solidaires, artistiques et sportives. Ces espaces seront mis à

disposition du public en dehors de leurs horaires d'utilisation normaux dans les conditions les plus aisées possibles. Ils participeront à la vie des villages par leurs aménagements accessibles au plus grand nombre.

2. Identification d'un **tronçon de voirie partagée** dans chaque cœur de village. Ce tronçon permettra de sécuriser et apaiser les cœurs de villages, tout en permettant le passage de véhicules à vitesse plus réduite, et ce, en concertation avec les habitants.

Amélioration de l'espace public autour de ces cœurs de village pour le rendre plus attractif et ludique (bancs, tables, jeux, racks à vélos, espaces de sport...).

3. Priorisation du réseau de **pistes cyclables** pour relier les différents cœurs de village entre eux.

### Plan "petit débrouillard" – Jeunesse et aînés

Notre commune compte de nombreux talents, et un nombre important d'enfants et jeunes disposés à se former. Nous pouvons tirer le meilleur parti de l'infrastructure scolaire de qualité de notre commune et créer du lien à travers des apprentissages variés et complémentaires à l'enseignement fondamental.

4. Mise en place d'**activités scolaires ou extra-scolaires** (écoles, ATL ou stages) par le partage des compétences de nos aînés. Ces activités pourront activer diverses passions, notamment orientées vers l'autonomie et la résilience (réparation, faire soi-même, cuisiner, échanger, bricoler, jardiner, soigner...).

### Participation citoyenne

Nous souhaitons recoudre une relation de confiance entre les citoyens de Chaumont-Gistoux et les personnes qu'ils désignent pour les représenter. Par souci de simplicité, nous exploiterons au maximum les outils démocratiques existants. Pour souci d'efficacité, nous établirons des relais citoyens locaux pour créer un lien fort entre les habitantes et habitants des villages et le conseil communal.

Notre attention sera de toujours garder une connaissance fine et sensible du terrain lors de décisions qui tiennent compte également d'autres composantes communales (personnel communal, sécurité, budget, égalité,...). La transparence des décisions et des raisons prises en compte à leur adoption est également renforcée, comme deuxième pilier de la démocratie.

5. Constitution de **groupes de citoyennes et citoyens relais, qui seront tirés au sort, dans chacun de nos villages**. Ils seront à l'initiative et/ou coconstruiront des projets impactants et importants de la vie du village. Les thèmes à travailler seront proposés par le conseil communal et une interpellation communale par conseil leur sera proposée. Un agent communal « citoyenneté » facilitateur sera le coordinateur de leurs travaux. Ces relais locaux de personnes qui rassemblent des idées se basent sur l'organisation des comités citoyens permanents.
6. **Diffusion en direct** (et enregistrement lorsque c'est possible) des **séances du conseil communal**. Les interpellations citoyennes au conseil communal seront encouragées. Une plateforme participative numérique sera mise en place et la transparence budgétaire sera faite sur toutes les décisions prises lors de chaque conseil.

## #Responsabilité

Nous voulons une gestion communale **responsable** tant sur le plan **environnemental** que **citoyen** et **économique**.

Notre priorité sera de prendre nos décisions en fonction de leurs retombées autant immédiates qu'à **long-terme**. Il faut systématiquement réfléchir aux choix posés en assurant des retombées positives sur les années, mandats et générations suivantes.

Notre volonté sera de rassembler les mandataires politiques et mobiliser les citoyennes et citoyens de notre commune autour d'un **projet positif et inclusif**. Il est nécessaire que toutes et tous, nous partagions une vision qui ramène le **projet communal au service et au centre des besoins de chacun**.

### Plan « Biodiversité – Environnement »

L'environnement et la protection de la nature apportent des **bienfaits pour tous**, aujourd'hui et demain. La protection de nos écosystèmes, de nos paysages, de notre air et de nos eaux nous apportera des services dont nous pouvons tous et toutes profiter.

Prendre soin de l'environnement de notre commune, c'est également le rendre **résilient au dérèglement climatique** et apporter une attention particulière aux autres limites planétaires incluant les sols, l'eau et leur pollution.

A ce niveau, les acteurs à la source de difficultés environnementales ne sont pas toujours les mêmes que ceux qui en seront les **solutions**. Il convient donc d'agir de manière responsable, afin que les comportements néfastes qui ne peuvent être évités contribuent à renforcer les comportements les plus utiles à la préservation de notre cadre de vie.

7. Renforcement du **maillage écologique communal** et réalisation d'une cartographie locale des espaces verts à préserver (Brocsous, Champtaine,...) et des espaces verts ou zones naturelles à créer.

Ce référentiel sera pris en compte dans les différents projets publics et privés sur le territoire, afin qu'ils puissent s'y inscrire, voire y contribuer plus activement.

8. **Plantation** de 25 km de haies, planter 250 arbres et créer 25 mares, dans la poursuite de la dynamique régionale. Ceci permettra à la faune, à la flore et aux pollinisateurs de se développer davantage.
9. Réalisation d'un plan de gestion résiliente pour nos **forêts communales**, afin de maintenir leurs qualités en anticipation des évolutions du territoire et du climat.
10. Soutien de nos **agriculteurs** dans leur rôle de conservation des sols et d'accroissement de la biodiversité par des actions de formation, de soutien financier et de partage d'expériences.
11. Valorisation des **terrains communaux** et des parcelles résiduelles (abords, terre-pleins, terrains « en attente ») afin de contribuer à renforcer la biodiversité ou à la production d'aliments locaux et sains.

## Plan « Inondation – Environnement »

Les épisodes exceptionnels de ces dernières années nous incitent à poursuivre et amplifier un **travail de prévention et de résistance aux inondations**. Sous la coordination d'un échevin, nous devons préparer notre territoire à réduire le risque d'inondations et, quand cela arrive, d'y faire face de la manière la moins nuisible pour tous : dans nos commerces, nos entreprises, nos écoles et nos maisons.

Il nous faudra agir de manière rationnelle et à l'appui de recommandations scientifiques, en tenant compte, mais s'en s'y limiter du caractère hautement émotionnel des catastrophes passées.

12. **Etude** à l'échelle communale des zones et actions les plus efficaces pour la gestion des crues. Selon les résultats, réservation d'espaces comme zones inondables à différents endroits dans la commune.
13. Les **bassins d'orage et les plantations** devront être multipliés au sein des différents projets publics et privés.
14. Promotion de **pratiques agricoles** permettant la conservation des sols permettra d'accroître la capacité des sols à retenir l'eau. La contribution du secteur agricole sera mise en avant auprès du public, en évitant tout effet de dénonciation. Au niveau des citoyens, une sensibilisation sera faite concernant la perméabilité et la percolation des eaux pluviales.
15. Anticipation des crues au niveau du **service des travaux** par la mise en place de mesures d'urgence en anticipation (déplacement des obstacles, nettoyage des avaloirs et bassins d'orage,...).

## Plan « Energie 0 »

Le niveau de décision communal n'a que peu de prises sur le prix et les moyens de production d'énergie et la réduction de l'empreinte carbone. Il peut en revanche être un levier important au niveau des **besoins et modes de consommation**, que ce soit en tant que consommateur (exemplarité des services publics) ou en tant qu'aménageur, pour rendre les mesures économes en énergie les plus agréables pour ses citoyennes et citoyens.

Une **information** adéquate devra également permettre au citoyen d'être pleinement conscient et devenir un acteur de sa consommation ou production électrique (que ce soit par son propre comportement ou la mise en place d'opération de partage/communautés d'énergie,...).

16. Etude de l'**empreinte carbone de l'action communale** et mise en place d'engagements et mesures utiles afin de réduire celle-ci auprès de ses propres services (travaux, écoles, bâtiments communaux,...).
17. Renforcement ou maintien, selon les besoins, de l'**offre en transports publics & d'un réseau piéton et cyclable** performant. Les choix devront favoriser en priorité l'usage de transport moins énergivores pour les déplacements quotidiens (lieux de travail/d'enseignement) et tenant compte des spécificités du territoire. En termes de surface, les différents cœurs de villages et leur interconnectivité à minima devront être accessibles.

18. Ouverture d'un « **Guichet Energie** » pour l'accompagnement des projets d'isolation (primes, subsides, contacts, conseils, ...).

### Service public

En tant que pouvoir public le plus proche des citoyennes et citoyens, la Commune doit pouvoir leur **apporter l'information et le service nécessaires à la bonne réalisation des démarches quotidiennes**. Les demandes doivent être accueillies dans des délais utiles et dans une **attitude respectueuse des projets de chaque personne et de l'intérêt général**. Cela implique de mettre en place les moyens techniques et humains nécessaires au bon accomplissement des services publics. Cela implique également de ne pas compliquer davantage les démarches qui peuvent être traitées simplement.

19. Faciliter l'accès à l'information et au service public, par un **guichet citoyen** ouvert tous les jours à heure fixe et par des **outils en ligne performants**.
20. Maintien de l'impôt communal (fourchette basse de la majorité wallonne) pour le bien collectif et proposer des infrastructures, services, une sécurité routière et une administration toujours plus **efficaces**.
21. Maintien de la **qualité de service en général, incluant celle offerte pour les jeunes** dans nos écoles communales (y compris des cours de natation), les services d'accueil temps libre (ATL), les plaines de vacances, les mouvements de jeunesse et les stages ados.
22. Aménager la salle de l'Amitié en salle de **spectacle** de qualité (spots, acoustique etc) et une bibliothèque de proximité.
23. Ouvrir activement une de nos crèches aux enfants en situation de handicap et viser un lieu d'accueil pour 70% des bébés de la commune.
24. Etendre le centre sportif et aménager un terrain **multisports** décentralisé.

### Gouvernance

Forts de notre expérience au Collège communal, nous avons pu déplorer la contre-productivité que peuvent générer des conflits d'ordre purement politique ou dogmatique. Il s'agit bien souvent de discussions loin de l'intérêt des citoyennes et citoyens. Elles mettent pourtant à l'arrêt des projets utiles ou en augmentent les coûts ou délais de réalisation.

Nous privilégions un mode de gestion inclusif, bienveillant et **dans l'intérêt du plus grand nombre**, en ce compris les générations futures. Celui-ci se base sur une transparence dans l'action politique qui **implique quand c'est légalement possible l'ensemble des représentants politiques de la Commune** (majorité et opposition).

25. Renforcement du **rôle des commissions communales thématiques** afin de construire sereinement les projets et les dossiers. Ces commissions composées de représentants de tous les groupes politiques seront ouvertes aux experts du territoire.  
  
Elles seront le lieu où seront traités certains aspects stratégiques de projets communaux, et d'information continue sur l'action du Collège communal.

26. Une **commission « projets transversaux »** sera créée. Elle aura pour but de traiter et faire avancer de façon sereine et transparente les sujets transversaux de grande ampleur pour notre commune. Cette commission se voudra « au-dessus de la mêlée », se réunira régulièrement et présentera son travail au conseil communal.

### Plan « Fourche et fourchette » - Commerce et entreprise

Chaumont-Gistoux dispose d'un **tissu économique particulièrement qualitatif dans le domaine de la production, la transformation et la commercialisation alimentaires**. Il est générateur de nombreux bienfaits locaux : économie, emploi, appartenance, paysages, nature, santé,... Ce tissu mérite d'être reconnu, puis soutenu et renforcé.

Notre responsabilité est de dynamiser et de coordonner les acteurs économiques de la commune en vue de favoriser des circuits courts performants.

Notre ambition est d'être reconnus comme « la » commune où l'on trouvera des produits de qualité élaborés dans les meilleures conditions économiques, sociales et environnementales. Le choix de ce secteur est de tirer parti d'un réel existant de la Commune et qui lie l'utile... au gourmand !

Le **plan « fourche & fourchette »** fera le **lien** entre nos différentes actions pour créer des synergies et construire un sentiment d'appartenance fort à nos villages.

27. Mise en place d'un organe de **dynamisation du plan « fourche & fourchette »** composé d'acteurs de la chaîne de production et consommateurs. Selon les besoins exprimés, ce groupe proposera les partenariats utiles (GAL, Citta slow, Slow food,...) et les actions de terrain ou de communication utiles à la réalisation du plan.
28. Réunion au sein d'un même **échevinat** des postes de l'agriculture et du commerce. Un **agent communal** accompagnera et dynamisera les acteurs de la chaîne de valeur alimentaire sur Chaumont-Gistoux et pilotera le plan « fourche & fourchette » (selon les priorités établies par l'organe : révision des baux à ferme communaux, créer une marque « Produits d'ici », organiser un salon, créer un fab-lab alimentaire, organiser des cours de cuisine à l'école,...).

## #Solidarité

Nous voulons une **commune solidaire**. Les changements du monde frappent en premier lieu les personnes plus vulnérables. En tant que Commune, nous ne saurions accomplir aucun réel progrès si nous n'avons pas égard à la situation des personnes en difficulté. Il faut renforcer la cohésion sociale et lutter contre l'isolement des personnes fragilisées.

Notre priorité sera de réaliser une transition écologique juste et solidaire. Ne pas agir serait injuste d'abord, mais également inefficace.

## L'informatique à l'école

Déjà reconnue pour la qualité de l'enseignement public qu'elle propose, notre Commune a l'intention de rester à la pointe des questions de société et équiper nos enfants pour maîtriser les défis des sciences et technologies. Il s'agit là d'un important sujet d'avenir et d'émancipation pour les adultes de demain.

Il s'agit également d'un sujet très actuel de bien-être et de comportement bienveillant, dont l'impact se ressent très largement en dehors des écrans.

29. Mise en place de cours **d'informatique** de base dans le cursus des élèves de nos cinq écoles communales. Ces cours intégreront une dimension sur l'usage responsable d'internet incluant un esprit critique face aux avantages et dangers des nouvelles technologies.

Si l'infrastructure le permet, elle pourra être mise à disposition pour des cours d'informatique, robotique, pensée algorithmique qui seraient proposées en extra-scolaire.

## Action sociale

Les fragilités que nous pouvons rencontrer sont multiples et variées au cours d'une vie (burn-out, séparation, doutes et craintes, licenciement, maladie, deuil,...). Nous pouvons chacun et chacune, un jour, y être confrontés. La Commune n'a pas la compétence pour lutter et guérir toutes ces situations, mais peut **mettre en place des conditions** pour prévenir ces situations ou **en aider les victimes à les surmonter**.

30. De **manière transversale** dans sa politique mise en œuvre dans d'autres domaines, la Commune veillera à éviter l'isolement et renforcer les initiatives, aménagements et situations qui **créent du lien entre les personnes** (voir plans « cœur de village » et « petits débrouillards »). Les **initiatives du service jeunesse et du CPAS** en ce sens seront maintenues et encore renforcées : moments de rencontres, stages pour enfants et adolescents, maison des jeunes, locaux confortables pour chaque mouvement de jeunesse d'ici 2026, ...

31. **Information** des personnes fragilisées et de tous les citoyens de notre commune. L'information portera à la fois sur la prévention, la détection des signaux avant-coureurs, la connaissance des facteurs à risque, mais également sur les outils et supports disponibles, les personnes-ressources disponibles à la commune.

## Logement- Aménagement du territoire

La qualité de nos campagne est convoitée à très juste titre. Sans compromettre sensiblement le **cadre de vie de nos habitantes et habitants**, l'aménagement de notre territoire doit permettre à **chaque type de public de disposer d'un logement de qualité**.

De manière plus transversale, nous serons attentifs à diversifier les types de logement pour accueillir aussi les jeunes, les familles monoparentales et de permettre aux personnes âgées qui le souhaitent de continuer à vivre de manière décente dans la Commune qu'ils connaissent bien. Afin de ne pas artificialiser davantage les sols et de préserver notre environnement et nos paysages, nous voulons favoriser la **revalorisation et la division du bâti existant**.

32. Permettre aux propriétaires qui le souhaitent, en dialogue avec les relais citoyens et la CCATM, de discuter de la façon de réinventer le logement pour mieux vivre ensemble.

Nous construirons les outils urbanistiques permettant des logements, des divisions de logements, des logements plus petits et avec un impact environnemental moindre.

33. Parallèlement, la commune se dotera des outils de planification nécessaires (révision du schéma de développement communal pour prendre en compte les orientations de la Région). Ceux-ci encadreront cette nouvelle politique de logement.
34. Imposition, à l'occasion de projets impactants, de travaux ou aménagements à la charge des promoteurs pour contribuer à l'intérêt général. Mise à jour et planification d'un répertoire de travaux utiles à mettre en place.

